

# Les Activités du Château

Règlement intérieur de septembre 2016 à juin 2017

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles de base pour un bon fonctionnement des activités. Il doit être signé et joint à votre dossier d'inscription.

**ARTICLE 1 :** Les activités sont gérées par la municipalité. Les inscriptions s'effectuent sur rendez-vous auprès du service culturel, au premier étage du château La prise de rendez-vous pour les cours se fera le samedi 3 septembre de 10h00 à 18h00 ou plus tard sur rendez-vous avec les professeurs.

**ARTICLE 2 :** Les règlements se font uniquement par chèque et/ou coupons Lattitude 13 auprès de Mme Claire Peytavi lors de la journée des associations (entre 10h et 18h00) ou plus tard sur rendez-vous. Les chèques doivent être **libellés à l'ordre du trésor public**.

**ARTICLE 2 :** Les tarifs des activités sont fixés comme suit :

ACTIVITES proposées	TARIF GREASQUE	TARIF EXTERIEUR
<b>Cours individuel</b>		
<b>Saxophone</b> - 30min/semaine	125 € / trimestre	155 € / trimestre
<b>Clarinette</b> - 30min/semaine	125 € / trimestre	155 € / trimestre
<b>Batterie</b> - 30 min/semaine	125 € / trimestre	155 € / trimestre
<b>Guitare</b> - 30 min/semaine	125 € / trimestre	155 € / trimestre
<b>Chant</b> - 30 min/semaine	130 € / trimestre	160 € / trimestre
<b>Trompette</b> – 30 min/semaine	130 € / trimestre	160 € / trimestre
<b>Piano</b> - 30 min/semaine	160 € / trimestre	225 € / trimestre
<b>Cours collectif</b>		
<b>Les activités collectives ne pourront être assurées qu'en fonction d'un nombre minimal de participants</b>		
<b>Djembé</b> - 1h00/semaine Sous réserve de 6 participants	60 € /trimestre	75 € /trimestre
<b>Eveil musical</b> - 45 min/semaine A partir de 4 ans Sous réserve de 6 participants/ groupe	60 € /trimestre	75 € /trimestre
<b>Cours d'ensemble</b> - 1h/sem. Sous réserve de 6 participants/ groupe	55 € /trimestre	70 € /trimestre
<b>Cours d'ensemble Jeunes</b> - 1h/sem. Sous réserve de 6 participants/ groupe	60 € /trimestre	75 € /trimestre
<b>Sophrologie</b> - 1h30/semaine Sous réserve de 10 participants/ groupe	50 € /trimestre	65 € /trimestre
<b>Chorale – 2h00 / semaine</b> Sous réserve de 8 participants/ groupe	80€/ trimestre	100€/ trimestre
<b>Danse Moderne et Classique:</b> sous réserve de 9 participants par groupe Eveil 4 à 5 ans Initiation 6 à 7 ans Prépa 1 8 à 10 ans Classique 1 6 à 8 ans Classique 2 9 à 13 ans	<b>Cours de 1 h00</b> 40 € /trimestre " "	<b>Cours de 1h00</b> 55 € /trimestre " "
<b>Danse Moderne et Jazz</b> sous réserve de 9 participants par groupe Prépa 2 11 à 13 ans Ados 14 à 16 ans Adultes + de 16 ans	<b>Cours de 1h30</b> 60 € /trimestre " 75€ / trimestre	<b>Cours de 1h30</b> 75 € /trimestre " 90 € /trimestre

Nous appliquerons pour les familles **Gréasquéennes** des tarifs dégressifs sur la base du quotient familial 1 et 2 (sur présentation de votre dernier avis d'imposition ou d'attestation CAF) selon le tableau ci-dessous :

Quotient 1 – Tarif Dégressif de 0 à 599€	Quotient 2 - Tarif Dégressif De 600 à 999€	Quotient 3- Plein tarif + de 1000€
---	---	---------------------------------------

**ARTICLE 3 :** Les personnes pratiquant une ou plusieurs activités **s'engagent à l'année** et doivent être à jour des cotisations précédentes. Le paiement des activités se fait dès septembre pour toute l'année. **3 chèques seront remis lors de l'inscription** définitive et déposés à l'encaissement à chaque début de trimestre. Toute personne n'ayant pas fourni les trois chèques au jour de son inscription, ne pourra participer aux activités pour lesquelles elle s'est inscrite.

**ARTICLE 4 :** Certaines activités pourront donner lieu à une demande de participation supplémentaire exceptionnelle. Exemple : costume du gala de danse.

**ARTICLE 5 :** Chaque participant s'engage à suivre les cours avec assiduité. En cas d'absence, il convient de prévenir le professeur. Les résiliations pour longue maladie et pour déménagement à plus de 30 km **avant avril 2017** pourront faire l'objet d'une régularisation sur le troisième trimestre avec une demande écrite et justifiée (certificat médical ou attestation de nouvelle domiciliation). Toute absence après cette date ne pourra faire l'objet d'une régularisation.

**ARTICLE 6 :** Le participant s'engage à respecter le matériel et l'état des locaux municipaux. La pratique des cours dans le studio de danse du Centre culturel communal devra se faire sans chaussures.

**ARTICLE 7 :** Les personnes travaillant sur la commune (joindre les justificatifs) pourront bénéficier du tarif « gréasquéen ». Aucune réduction selon le quotient familial ne sera accordée pour les non-résidents de Gréasque.

**ARTICLE 8 :** Tout participant s'engage à fournir une attestation d'assurance responsabilité civile et ceci avant le début des activités, ainsi qu'un certificat médical pour les activités danse et sophrologie.

**ARTICLE 9 :** Pendant toute la durée de leur présence dans l'établissement, il est demandé aux parents ainsi qu'aux élèves d'avoir une tenue correcte, de ne pas crier ou parler fort dans l'enceinte et à l'extérieur du bâtiment pour ne pas gêner le déroulement des cours. Les accompagnateurs ne sont pas autorisés à assister aux cours, une dérogation exceptionnelle peut faire l'objet d'une demande auprès du professeur et de la direction.

**ARTICLE 10 :** Les élèves doivent être assidus aux cours afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année. En aucun cas, les absences ne seront déduites ou remboursées.

**ARTICLE 11 : CET ARTICLE CONCERNE LE DROIT A L'IMAGE.**

Madame, Monsieur, votre enfant ou vous-même pratiquez cette année une activité proposée par le Centre Communal Culturel du Château.

Dans le cadre de ces ateliers, lors de galas, auditions, salons etc., des photos de vous ou de votre enfant peuvent être prises et diffusées dans la presse locale ou sur le site internet ou la page Facebook de la Ville de Gréasque.

**ARTICLE 12 :** Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

Je soussigné, (nom, prénom) \_\_\_\_\_

**Accepte / refuse** que mon enfant (ou moi-même) soit photographié ou filmé. *(Rayez la mention inutile S.V.P)*

Fait à Gréasque, le ...../...../2016

J'accepte les articles du règlement intérieur,

Signature du participant ou des parents pour les mineurs